



## Le registre des traitements se numérise avec Gvet



### Dans une enquête réalisée en 2018 auprès de 104 éleveurs,

90 % des registres de traitement étaient encore en format papier (carnet, calendrier, fiche bande). Or, plus de 25 % des éleveurs se sont déclarés prêts à prendre le virage de la numérisation de leur registre. Des solutions reconnues existent aujourd'hui avec la démarche Gvet, pilotée par l'Ifip, qui permet l'enregistrement et la valorisation des traitements vétérinaires en élevage. Deux outils sont actuellement compatibles avec le cahier des charges Gvet : le module sanitaire d'Ediporc et Pig'up (Partenariat Ifip-Isagri) et l'outil Smartpharm (Partenariat Ifip-Asserva). Gvet leur fournit un catalogue normalisé des médicaments vétérinaires, avec les noms des médicaments, les doses, les durées, les voies d'administration, les temps d'attente tels que définis dans les AMM mais modifiables si besoin par l'éleveur selon la prescription et ses usages. L'accès à ce catalogue permet un gain de temps et un confort de travail pour enregistrer les traitements

dans l'élevage. Les méthodes de calcul et les indicateurs d'usage d'antibiotiques ont été coconstruits et validés avec l'Anses : durées d'exposition aux antibiotiques, nombre de traitements par animal, ALEA... Ces indicateurs produisent des résultats pour chaque catégorie d'animaux (truies, porcelets sous la mère, porcelets sevrés, porcs charcutiers).

Les transferts d'information vers les vétérinaires sont désormais possibles sur simple autorisation de l'éleveur. Le vétérinaire aura ainsi accès à une nouvelle mine d'informations et de nouveaux conseils pourront émerger : analyse des pratiques de vaccination (rappel bien effectué, exhaustivité des animaux vaccinés, impact d'un nouveau vaccin mis en place...), planification des vermifuges...

Dès lors que l'échantillon d'élevages participants sera représentatif, Gvet permettra aussi de produire des références collectives sur les usages d'antibiotiques, utiles pour progresser et pour répondre aux attentes sociétales. ■ Anne Hémonic

[anne.hemonic@ifip.asso.fr](mailto:anne.hemonic@ifip.asso.fr)